

## PERWEZ

# Plus de 250 000€ pour 68 associations

C'est le montant des subsides octroyés par la Commune aux associations culturelles, sportives, de jeunesse, d'œuvres, de soins...

• Gilbert PIERARD

La Commune est-elle la vache à lait des associations ? On pourrait le croire au vu du chiffre global qui paraît énorme. Mais nuancions tout de suite car trois associations, que l'on peut quali-



EdA - 301620191747

Le club colombophile ne reçoit aucun subside... mais la Commune met gratuitement ce chalet à sa disposition.

fier de quasiment para-communales, se taillent la part du lion : le Centre culturel (92 000€), Ani'Mômes (accueil extrascolaire,

80 000€) et l'Agence de développement local (30 000€). Ajoutons Animagique, liée aussi à l'animation pour enfants, qui reçoit 13 000€. Ces associations n'ont rien à voir avec les associations dont l'action n'est pas liée directement à l'activité communale.

Ce sont donc en réalité des montants forcément moindres qui vont aux associations indépendantes du communal, soit 2 400€ pour la jeunesse, 11 650€ pour les associations culturelles et de loisirs disons de proximité, 12 500€ pour les clubs sportifs, 5 000€ pour les œuvres en faveur des personnes âgées et 4 650€ pour les œuvres de soins de santé.

L'association patriotique reçoit 1 500€. Ajoutons encore une rubrique « divers » pour 8 850€, avec notamment 3 500€ pour le carnaval de Perwez, le plus « favorisé. » Dans les autres secteurs, parmi les associations culturelles et de loisirs, le Centre de créativité du foyer culturel reçoit 2 000€ et le Cercle d'Orbais 1 250€.

Le sport ? Les clubs de football, de volley, de hockey et de tennis de table reçoivent chacun 2 000€, le judo et Perwez Cyclistes chacun 1 000€, et tous les autres reçoivent moins.

Pour les œuvres pour personnes âgées et œuvres de soins, « Un junior pour un senior » reçoit

4 000€ et le Télévie local 1 500€. Précisons que certaines associations ne demandent pas de subsides, d'autres oublient parfois de demander mais ont le privilège de pouvoir être repêchées.

Pour l'opposition, certaines associations seraient privilégiées car proches de la majorité... qui s'en défend : « Il y a certes des critères bien définis : on regarde le nombre de membres, les activités, les besoins mais établir des critères fixes et immuables n'est pas chose aisée et parfois les aides communales telles que la mise à disposition de locaux sont nettement plus avantageuses pour l'association qu'un subside », nous précise l'échevin Michel Jandrain. ■

## MONT-SAINT-GUIBERT

## Y a-t-il des soucis au sein du personnel communal ?

Y a-t-il des soucis au sein du personnel communal guibertin ? Lors du dernier conseil communal, Albert Fabry (Notre Village, opposition) a pris la parole lors de la partie réservée aux questions : « J'entends les gens qui parlent et qui me parlent. Et là, je me pose des questions quant à la gestion du personnel communal. Des choses ne vont pas. Il semble qu'une ambiance délétère ravage des parties de l'administration. [...] Apparemment, il y a une épidémie de burn-out au sein du personnel, alors que notre commune doit continuer à tourner. Est-ce que tout cela est bien géré ? Est-ce qu'on est encore proche des gens ? Parfois, il faut taper sur la table. Il faut décider, décider, et pas arriver le matin et dire "Je vais non-décider toute la

ournée". Excusez-moi, mais on laisse partir des choses en couille. Vivement que cela soit fini. Je ne vise personne et je ne jette pas la pierre à quelqu'un, mais je parle à tout le monde. Je ne veux pas être un donneur de conseils. Je suis simplement là pour améliorer et faire améliorer les choses. Faites quelque chose... », conclut-il en s'adressant à la majorité.

« Merci pour ce coup de gueule ! Qui peut répondre ? » a demandé Nicolas Esgain (Écolo), président du conseil.

Le bourgmestre Philippe Evrard (Écolo) a alors pris la parole pour indiquer qu'« il existe effectivement des périodes plus compliquées. Tu as raison de dire que des soucis existent. Mais nous y travaillons, des pistes se dégagent... » ■ **É.Dx.**

## MONT-SAINT-GUIBERT

## Le CPAS va se doter d'un service de réinsertion professionnelle

Président du CPAS guibertin, Bernard Ghekière (Écolo) a mis en exergue, lors de la séance commune de son institution avec le conseil communal, l'insertion socioprofessionnelle. Car, avant la fin du premier trimestre 2017, le CPAS va créer son service de réinsertion professionnelle. Ce service sera, en partie, subsidié par le Fonds Maribel social.

Dans ce projet, la Commune est un allié de choix car elle s'est engagée à maintenir en permanence au moins un poste pour un engagement entrant dans le cadre d'un « Article 60 ». Le président du CPAS a rappelé l'historique de l'Article 60, créé en 1976 avec, à l'époque, comme principal objec-

tif de permettre aux bénéficiaires du minimex d'avoir accès aux allocations de chômage.

Bernard Ghekière a rappelé aussi qu'un service de réinsertion socioprofessionnelle a toute son importance dans une commune comme Mont-Saint-Guibert. En effet, il permettra à certaines personnes ayant perdu confiance en elles, mais aussi leurs différents repères sociaux de pouvoir se redresser, de rompre l'isolement social, d'améliorer leur qualité de vie et de leur permettre de participer à nouveau à la vie sociale et citoyenne.

Différents aspects aussi basiques et pratiques que réapprendre aux gens à se lever, s'habiller, se coiffer nécessitent cependant une ap-

proche spécifique et professionnelle prenant en compte différents paramètres facilitateurs ou non tels que l'âge, le statut familial ou socioculturel. Les bénéficiaires d'une telle approche peuvent ainsi sortir du sentiment de honte qui les habite.

« Ainsi, notre CPAS recourt à l'Article 60 en trouvant des partenaires qui n'y voient pas qu'un intérêt particulier. En effet, depuis 2015, sur quatorze contrats signés, sept l'ont été avec la Commune, partenaire privilégié, quatre avec des partenaires privés, un avec une école, un avec une ASBL et un avec une entreprise d'économie sociale. Six d'entre eux ont été menés à terme et deux ont débouché sur un engagement définitif. » ■ **É.Dx.**

## OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

# La tête dans les étoiles depuis vingt ans

Le club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a fêté ses vingt ans le

10 décembre dernier. Ses membres ont le regard tourné vers les étoiles.

C'est le 12 octobre 1996 que le club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a effectué sa première observation. « À la base, nous étions trois à acheter la revue consacrée à l'astronomie, Michel Trémerie, Jacques Steyaert et moi-même. Le libraire nous a mis en contact. Marc et François Ducuroir nous ont rejoints. Nous nous sommes réunis le 12 octobre 1996 pour observer une éclipse partielle du soleil. Nous avons ensuite fait des affiches pour annoncer



Le comité, de gauche à droite : Léopold Tita (président), Geneviève Somville (trésorière), Saadia Imerzoukène (secrétaire) et Pierre Ernotte (vice-président).

nos séances d'observation. De plus en plus de personnes se sont montrées intéressées », signale Pierre Ernotte, vice-président, fondateur du club. Le club se structure. Il assiste à

une éclipse totale du soleil à Vouziers, dans les Ardennes françaises. Le groupe visite le centre spatial ESA au Pays-Bas. Le 10 août 2000, il organise sa première

« Nuit des étoiles ». Cette activité est reconduite chaque année à la même période. Au début, les observations s'effectuaient à Louvain-la-Neuve, près du hangar à ballons : « Le site est maintenant trop pollué par la lumière. Nous organisons maintenant nos activités sur les rives du lac de Louvain-la-Neuve. »

Le club participe au Printemps des Sciences. « Nous observons le soleil en journée. Le soir, nous organisons une conférence, avec une sommité. La prochaine invitée sera le professeur Véronique Dehant. Elle est responsable d'Exomars et nous parlera de la vie sur la planète Mars », précise Saadia Imerzoukène, secrétaire et webmaster du club.

Le deuxième dimanche d'octobre le club propose la Nuit de l'obscurité : « Nous observons le ciel à l'aide de télescopes dès 19h30. Ces

activités se déroulent lorsque le ciel est dégagé », reprend Pierre Ernotte.

Ces activités ont pour objectif de faire découvrir l'astronomie : « Nous voulons vulgariser l'astronomie, permettre aux enfants et aux adultes de connaître le ciel. Nos organisations à destination des jeunes attirent aussi les parents. Nous disposons d'un télescope que nous pouvons prêter. » Le télescope est l'élément clé de l'astrologue : « Il y a déjà moyen d'acquérir un télescope convenable à partir de 700€. L'œil reste le meilleur instrument. Nous avons des séances de projection. Nous projetons un ciel sur écran et tentons de reconnaître les constellations, et les planètes. »

Le club est présidé par Léopold Tita, Pierre Ernotte en est le vice-président, Saadia Imerzoukène est secrétaire et webmaster. ■

**M.Dem.**

➤ [www.caolln.be](http://www.caolln.be)